



Contrat de rivière Haute-Dordogne

Sommaire

- Historique
- Bilan 2003-2008
- Travaux en cours: Effluents fromagers
- Traitement des eaux usées sur la Rhue et la Dordogne
- Travaux réalisés : surélévation du lit de la Dordogne de 1,6m au Mont Dore
- Itinérance autour de la rivière Dordogne
- Prolongation 2008 à 2011
- Sous l'aile du dragon

Historique

Pourquoi un contrat de rivière?

- **Problème:** Eutrophisation de la retenue de Bort les Orgues et interdictions de baignades.
- **Objectifs:** Reconquérir la qualité des eaux de l'amont de la Dordogne et répondre aux objectifs du SDAGE Adour Garonne (tête du bassin versant classé en zone sensible).
- **Enjeux:**
 - Améliorer la qualité des eaux,
 - Améliorer la dynamique fluviale,
 - Préserver les espèces et milieux,
 - Valoriser le territoire autour des cours d'eau,
 - Animer et communiquer autour de la mise en oeuvre du programme d'actions du contrat.

Territoire complexe

- Territoire intégrant les affluents de la retenue de Bort les Orgues et le bassin versant de la Rhue car il est connecté en partie à la retenue de Bort les Orgues par des conduites forcées.
- Surface de 1931 km², des sources de la Dordogne au pied du Puy de Sancy à Bort les Orgues, avec une population permanente de 51 514 habitants.
- Multitude d'acteurs: 2 régions (Auvergne et Limousin), 4 départements (Puy de Dôme, Cantal, Creuse et Corrèze), 91 communes, 18 Communautés de Communes, 2 Parcs Naturels Régionaux.
- Multitude d'usages: domestiques, agricoles, industriels (hydroélectricité, laiteries) et touristiques.

Qu'est-ce qu'un contrat de rivière?

C'est une démarche de gestion intégrée de l'eau sur un bassin versant hydrographique. Il est géré par un comité de rivière qui est instance de concertation. Il fixe pour cette rivière des objectifs de qualité des eaux, de valorisation du milieu aquatique et de gestion équilibrée des ressources en eau. Il prévoit de manière opérationnelle les modalités de réalisation des études et des travaux nécessaires pour atteindre ces objectifs. Il revient à chaque maître d'ouvrage d'engager ensuite ses études ou ses travaux. Le comité de rivière veille à la bonne mise en oeuvre du programme d'actions du contrat de rivière. Il est composé d'élus, d'associations et de socioprofessionnels.



Eutrophisation de la retenue de Bort les Orgues le 09/09/04

Présidents du Comité de Rivière

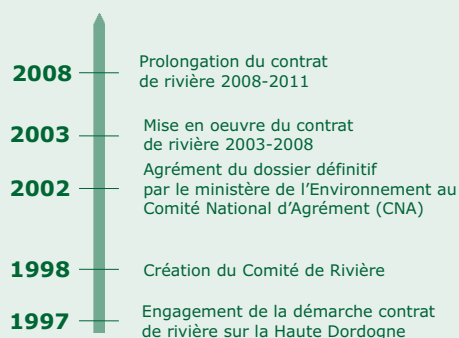
François URLANDE de 1998 à 2002
Jean Yves GOUTTEBEL de 2002 à 2004
Gérard BETENFELD depuis 2004

Vice-Présidents

Henri FABRE puis Gérard LEYMONIE depuis 2004 pour le Cantal
Jacky GUILLON pour la Creuse
Pierre GATHIER puis Jacques DESCARGUES depuis 2008 pour la Corrèze

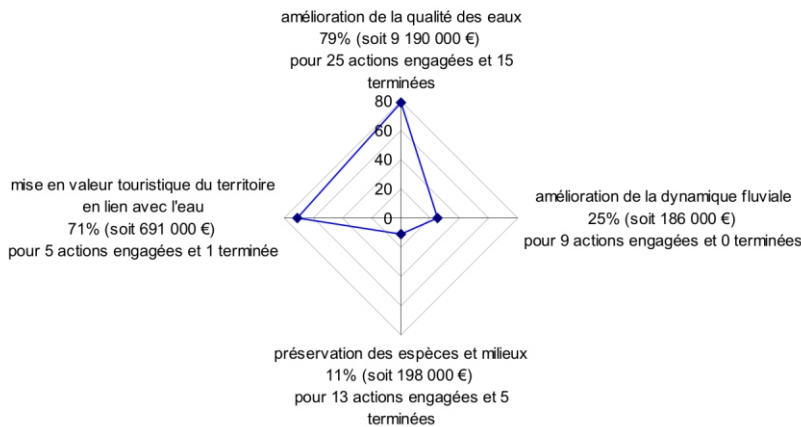
Structure animatrice du contrat de rivière

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne (EPIDOR): rôle de conseil et de coordinateur auprès des maîtres d'ouvrage concernés.

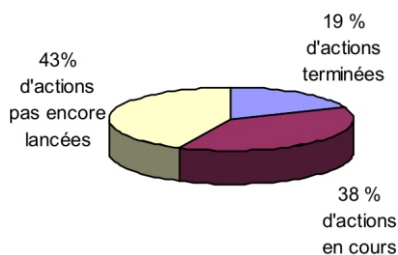


Bilan 2003-2008

Engagements financiers par volet en % par rapport à chaque montant prévisionnel



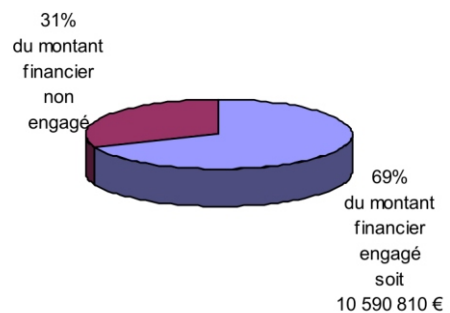
BILAN DU PROGRAMME D' ACTIONS 2003-2008 sur 130 actions



Parmi les actions terminées

- Mise aux normes de la station d'épuration du SIVOM de la Haute Dordogne (63),
- Réhabilitation du système d'assainissement, station d'épuration et réseaux d'assainissement collectif, de Merlines Eygurande (19),
- Etudes de zonage d'assainissement de Bagnols, de St Sauves, Champs sur Tarentaine, Le Claux, St Amandin,
- Mise en conformité de la filière boue de l'Hôpital de la Célette,
- Schéma directeur sur la gestion des effluents fromagers,
- Assainissement de la laiterie de Condat,
- Suivi de la qualité des eaux,
- Résorption de la décharge de Riom es Montagne et de Merlines Eygurande,
- Cartographie des zones humides de l'Artense,
- Valorisation paysagère de la Véronne.

BILAN FINANCIER DU PROGRAMME D' ACTIONS 2003-2008 sur 15 349 000 €



6 bureaux, 6 Comités de rivière et 9 commissions thématiques

4 lettres du comité de rivière éditées chacune en 4000 exemplaires

3 journées thématiques: mise en place des services publics d'assainissement non collectif, gestion de l'assainissement collectif et gestion des milieux aquatiques, cours d'eau et zones humides

1 livre géant a circulé sur 19 communes du territoire

Animation Communication

Accompagnement des maîtres d'ouvrage, conseils, aide administrative et technique

Mise en réseau des acteurs

441 réunions, 42 permanences

5 états d'avancement, tableaux de bord et revues de presse

3 posters sur le contrat de rivière et l'eutrophisation

1 BD sur la gestion des déchets

Participation à 12 manifestations: Cours d'eau d'H₂O, Remue Ménage, DCE, Forum eau du Limousin, Lycée de Mauriac, Aquabort Challenge, Association Jeunesse et Reconstruction, rencontre animateurs de contrat de rivière

Travaux en cours: effluents fromagers

Le programme « effluents fromagers » de 4 083 090 €, mis en place pour 5 ans, de 2008 à 2012, a démarré le 7 février 2008. Il a pour objectif la reconquête de la qualité des eaux de la Dordogne sur le territoire du Contrat de rivière Haute Dordogne. Ce programme est une opportunité exceptionnelle de financement pour 100 producteurs fromagers du territoire du Contrat de Rivière Haute Dordogne. Ils peuvent ainsi améliorer la gestion de tous leurs effluents, lactosérum, eaux blanches et effluents d'élevage : valorisation du lactosérum par alimentation bovine ou porcine, recyclage des eaux blanches, traitement de ces eaux blanches par filtre planté de roseaux ou par un système enterré de type boues activées (SBR) et valorisation agronomique des effluents d'élevage par épandage ou compostage.

7 dossiers ont été déposés dans le courant de la première année et 3 d'entre eux ont déjà réalisé leurs travaux au printemps 2009. Des journées portes ouvertes sont organisées sur ces premiers sites dont une le 9 juin 2009.

La coordination est assurée par l'établissement public EPIDOR, en partenariat avec l'Etat et les partenaires financiers qui sont l'Agence de l'Eau Adour Garonne (35 à 50%), la Région Auvergne (10 à 20%) et les Conseils Généraux du Puy de Dôme (5%) et du Cantal (5%).

Pour s'inscrire à ce programme contacter EPIDOR au 04 71 68 01 94.

TAUX D'AIDES EXCEPTIONNELS POUR LES PRODUCTEURS FROMAGERS AVEC L'ACCORD DE L'EUROPE	
Investissements concernant le lactosérum et les eaux blanches	Investissements concernant les effluents d'élevage
50% maximum	75% maximum

Traitement des eaux usées sur la Rhue et sur la Dordogne

- Durant l'année 2007 et 2008 la commune de Condat a lancé la réhabilitation de ces réseaux d'assainissement pour 230 000 € et la création d'une station d'épuration de 2000 EH pour un montant de 1 200 000 €. Des aides financières de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général du Cantal sont programmées: respectivement 25% et 30%. Les dossiers en sont au stade d'avant projet sommaire et les travaux devraient démarrer d'ici fin 2009. Une étude préalable d'inondation a dû être réalisée afin de préciser l'implantation de la future station d'épuration. Des autorisations de déversement ont également été élaborées pour la Société Pallut et la laiterie de Walchly.
- En 2008, la mise aux normes de la station d'épuration du SIVOM Haute Dordogne de 30 000 EH a été terminée pour un montant de 5 M€ : mise en place d'une autosurveillance et d'un traitement de l'azote (le traitement du phosphore existe depuis 1995). Néanmoins il existe encore de nombreux rejets directs par temps sec au niveau des réseaux d'assainissement collectif des communes du Mont Dore et de la Bourboule. Ils sont estimés à 4 600 EH, soit 30% de la pollution de l'agglomération. La collecte est donc actuellement déclarée non-conforme.

Une convention a été signée avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'Etat et le Conseil Général du Puy de Dôme pour que les travaux, estimés à 2,4 M€, soient réalisés en 4 ans soit d'ici fin 2011.



Station d'épuration du SIVOM Haute Dordogne le 05/11/08

Travaux réalisés: surélévation du lit de la Dordogne de 1,6 m au Mont Dore

Un programme de travaux de 1 625 520 € TTC a été élaboré par le SIVOM Haute Dordogne sur 5 ans. Il a été mis à enquête publique et les autorisations de travaux ont été obtenues auprès de la Police de l'Eau pour réaliser la première tranche de travaux. Les travaux de stabilisation des berges de la Dordogne ont démarré en septembre 2008. Le coût de cette première tranche de travaux est d'environ 594 000 € TTC.

Sur le Mont Dore, une surélévation de 0,6 à 1,6 m du lit de la rivière a été effectuée, sur 180 m, pour stopper le sous-cavement des murs de soutènement existants, ainsi que la réalisation d'1 seuil de type rampe au niveau du pont de la Libération et de 5 seuils noyés en blocs entre le pont de la Libération et le pont G.Lagaye. Ces travaux permettent de recentrer les écoulements de la rivière pour éviter les érosions des berges et restaurer le franchissement piscicole. Des travaux forestiers et de gestion de la végétation en bordure de cours d'eau ont aussi été engagés, débroussaillage, enlèvement des embâcles pour éviter l'encombrement de la rivières, éradication des petits foyers de Renouée du Japon pour éviter leur prolifération, élimination des déchets et dépôts localisés en rive afin de restaurer la qualité paysagère des berges.



Seuil au niveau du pont de la Libération avant, pendant et après travaux Septembre 2008

Sur la Bourboule, la mise en place d'épis et de déflecteurs est prévue en 2009 entre le pont Ferron et le pont Montel, sur 960 m, ainsi que le reprofilage de certains atterrissements ou bancs de graviers pour améliorer la gestion naturelle des transports solides, recentrer les écoulements de la rivière, réduire les dépôts en aval et éviter les érosions de berges en zone urbaine. Ces travaux ont débuté fin mai 2009.

Itinérance autour de la rivière Dordogne

A la demande de l'ADIMAC et de la DIACT Massif Central, EPIDOR a établi un schéma de développement touristique global du haut bassin de la Dordogne autour de l'itinérance, à destination des Communes, Communautés de communes, Pays, Départements et Régions du territoire. Ce document constitue un fil conducteur de référence pour les collectivités qui souhaitent créer des projets dans l'esprit de la convention de Massif. Elle identifie la rivière Dordogne comme territoire identitaire et axe d'itinérance privilégié à développer: à pied, à vélo, à cheval, etc...

Prolongation 2008-2011

Pourquoi une prolongation?

- Nombre important d'actions en cours qui vont aboutir rapidement par des travaux dans les 3 ans à venir,
- Nombre important d'actions restant à engager,
- Evolution réglementaire: Directive Cadre Européenne sur l'Eau, Directive énergie, loi sur l'eau, SDAGE Adour Garonne, loi Grenelle.

Décision du Comité de Rivière

Le Comité de rivière soutenu par les partenaires financiers du territoire, a décidé, à l'unanimité le 14 avril 2008, de prolonger le contrat de rivière de **3 ans**, de 2008 à 2011. En parallèle, le comité de rivière a demandé à ce que l'animation du contrat engage une réflexion sur la mise en place d'un **SAGE**, un schéma d'aménagement et de gestion de l'eau sur l'amont de la Dordogne.

Cette prolongation va permettre de **continuer de lutter contre l'eutrophisation de la retenue de Bort les Orgues et améliorer la gestion de l'eau sur l'amont du bassin versant de la Dordogne par les différents usagers.**

Pour en savoir plus: dossier de la prolongation du contrat de rivière téléchargeable sur le site internet d'EPIDOR: www.eptb-dordogne.fr

5 ans Durée du contrat de rivière Haute Dordogne 2003-2008.

3 ans Durée de la prolongation du contrat de rivière Haute Dordogne 2008-2009.

15 944 000 € Montant du programme d'actions de la prolongation du contrat de rivière.

68 Nombre de maîtres d'ouvrage que l'animation du contrat de rivière doit conseiller, accompagner et coordonner.

130 Nombre d'actions que l'animation du contrat de rivière doit suivre pour assurer leur réalisation durant les 3 années de la prolongation du contrat.

Signature de la prolongation le 11 février 2009 à Clermont Ferrand



Les signataires

Les signataires du dossier de prolongation se sont réunis le 11 février 2009 pour signer officiellement le dossier de prolongation du contrat de rivière et le programme "effluents fromagers": Etat, Régions Auvergne et Limousin, Conseils Généraux du Puy de Dôme, du Cantal, de la Creuse et de la Corrèze, Agence de l'Eau Adour Garonne, EPIDOR, Fédérations de Pêche du Puy de Dôme, du Cantal, de la Creuse et de la Corrèze, Parcs Naturels Régionaux des Volcans d'Auvergne et Millevaliches Limousin, Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin, Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne, Comité Interprofessionnel des Fromages, Union des Producteurs de Saint Nectaire Fermier et Syndicat du Saint Nectaire.

Sous l'aile du dragon



HYDROELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte tenu du nombre important de barrages hydroélectriques sur l'amont de la Dordogne, dont 23 sur le bassin versant Rhue, et compte tenu des problèmes engendrés par la gestion de ces ouvrages, le Coulobre se demande si l'hydroélectricité est vraiment une énergie durable et propre : vidanges de la Bourboule et de St Sauves en 1994 avec des mortalités piscicoles, vidange de Marèges en 2006 avec des mortalités piscicoles, vidanges de Journiac et des Essarts en 2007 avec des mortalités piscicoles, éclusées en aval des barrages de la Bourboule et de St Sauves, marnages importants au niveau de la retenue de Bort les Orgues.

Le renouvellement des concessions en 2012 de la majeure partie des ouvrages peut être l'occasion d'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et économiques du territoire.

L'annulation de l'arrêté préfectoral concernant le projet de création d'une centrale hydroélectrique sur la Sautoire, par le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand, sera-t-elle remise en cause? Est-ce que le respect des objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, de la loi sur l'eau et du contrat de rivière sera pris en compte?

CYANOBACTERIES TOUJOURS PRESENTES

Les cyanobactéries sont toujours présentes sur l'amont de la Dordogne : plan d'eau de la Ramade (23), plan d'eau de l'Abeille (19), plan d'eau de la Tour d'Auvergne (63) et retenue de Bort les Orgues située à l'aval de tous ces plans d'eau. Le Coulobre se demande si les vidanges de ces plans d'eau eutrophisés, de leurs eaux et de leurs sédiments, peut accentuer la prolifération des cyanobactéries dans la retenue de Bort les Orgues.

Un transfert du phosphore vers l'aval est-il favorisé? Les conditions environnementales deviendraient-elles vraiment défavorables? Comment cela va-t-il évoluer avec le réchauffement climatique?



EPIDOR - Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
BP 22, 15 200 Mauriac - 04.71.68.01.94 - epidor.hd@eptb-dordogne.fr

Animatrice du contrat de rivière :

Viviane BATTU

v.battu@eptb-dordogne.fr

Permanence à la mairie de la Bourboule le premier mardi de chaque mois (10-12h, 14-16h)

Cette lettre est financée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région Auvergne et les Départements du Cantal, de la Creuse, de la Corrèze et du Puy de Dôme.

EPIDOR est un établissement public qui regroupe les six départements traversés par la Dordogne (63, 15, 19, 46, 24, 33). Son but : favoriser un développement coordonné et durable du bassin de la Dordogne.

L'établissement est administré par les conseillers généraux membres et il est aujourd'hui présidé par Bernard Cazeau, Sénateur de la Dordogne et Président du Conseil général de la Dordogne.

Retrouvez cette lettre et d'autres informations sur le site www.eptb-dordogne.fr